



**Propos introductifs de Monsieur le Directeur de l'ENM :**  
**Ouverture de la session**  
**« Enquête et protection des victimes : les enjeux en matière de lutte contre  
la traite des êtres humains »**  
**Fort de Rosny – 1er juillet 2019 – 11 heures**

Madame la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,  
Monsieur le Ministre de l'Intérieur / Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de  
l'Intérieur  
Mesdames et Messieurs les hautes personnalités,  
Mes chers collègues,

Les neurosciences ont démontré que dans un amphithéâtre classique, un auditoire ne retient qu'une infime partie des informations transmises oralement par un conférencier et qu'il en va de même pour ce que l'on apprend en lisant.

Je vais donc être bref !

Il est en effet établi que seule la mise en situation, en position concrète d'apprentissage, permet de conserver en mémoire pendant des années, les savoir-faire et les savoir-être indispensables à l'exercice de toute activité professionnelle.

Permettez-moi de vous relater à cet égard, mon expérience personnelle en la matière.

J'ai suivi comme beaucoup de magistrats de nombreuses sessions de formation continue classiques mais seule l'une d'elles reste vraiment gravée dans ma mémoire dans ses moindres détails : il s'agissait d'un stage organisée par le GIGN au cours de laquelle, j'ai tué, en situation d'exercice, plusieurs témoins d'enlèvements, quelques gendarmes et même des victimes, sans jamais être bien entendu en situation de légitime défense. Rien de mieux pour un magistrat, je vous l'assure, pour comprendre la complexité de l'usage d'une arme de service en situation de stress, de jour comme de nuit.

Il est également démontré que la formation est le lieu le plus adapté aux échanges interprofessionnels et à l'amélioration des pratiques, surtout lorsqu'il s'agit d'une chaîne pénale, où chaque maillon est tributaire de la qualité du travail fourni par le maillon précédent et où votre propre contribution n'a de sens que si elle est comprise par le maillon suivant.

C'est la raison pour laquelle l'Ecole nationale de la magistrature souhaite développer le plus possible ces deux axes :

- En premier lieu, le recours à une pédagogie active où les apprenants sont les acteurs de leur propre formation, en utilisant tous les formats imaginables, outils pédagogiques numériques tels que les parcours de formation à distance – nous l'avons fait par exemple pour la saisie des avoirs criminels, pour la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation, pour la lutte contre les addictions ou encore pour l'audience correctionnelle – en utilisant les quizz, les classes virtuelles... en ayant également recours aux simulations d'entretiens judiciaires comme le traitement en temps réel avec des policiers, comme la notification des poursuites par le magistrat du Parquet en présence d'avocats avant une comparution immédiate ou une CRPC et bien entendu en organisant des mises en situation les plus proches possible de la réalité.
- En second lieu, l'Ecole nationale de la magistrature, veut développer les séquences de formation interprofessionnelle.

24% de nos publics en formation continue ne sont pas des magistrats professionnels mais des avocats, des policiers, des gendarmes, des éducateurs, des notaires, des huissiers, des juristes d'entreprise, des hauts fonctionnaires et cette diversité est une source permanente d'enrichissement car lorsque l'on apprend ensemble, on peut tout se dire, diverger, converger, débattre, avancer dans sa réflexion et surtout progresser dans ses pratiques professionnelles.

En d'autres termes, apprendre en « faisant » plutôt qu'en « écoutant ou en lisant », apprendre « ensemble » en confrontant nos pratiques plutôt que chacun de son côté, voilà les maîtres mots qui ont présidé à l'organisation de cette session et qui devraient en réalité irriguer la plupart de nos actions de formation.

Gendarmes, policiers, avocats, magistrats, travailleurs sociaux sur un site unique, pendant 5 jours, 24h sur 24h, je dis bien 24h sur 24h, pour traiter ensemble de vraies affaires de traites d'êtres humains, aucune formation interprofessionnelle n'avait eu l'audace d'une telle innovation pédagogique et suis très heureux que nous ayons pu la construire ensemble dans la complémentarité et la confiance réciproque !

Rien n'a été laissé au hasard et les situations auxquelles vous allez être confrontées sont directement issues de dossiers réels.

Tout comme dans le quotidien de vos exercices professionnels, des événements nouveaux, imprévus, parfois irritants ou déstabilisants viendront ponctuer ces situations pour tester vos capacités de réaction, d'organisation collective et de mises en place de stratégies : stratégies d'enquête, stratégies d'accusation, stratégies de défense, stratégies d'accompagnement qui toutes concourent ensemble à la manifestation de la vérité laquelle,

vous le savez, n'est jamais la vision d'une partie seule mais bien l'addition de la vision de tous.

Pour parvenir à ce résultat, deux comités pédagogiques ont œuvré durant des mois pour rédiger les « scripts », c'est-à-dire la trame des événements qui seront vécus par les participants durant ces 5 jours, pour définir les rôles joués par chacun des 27 comédiens et pour déterminer les éléments d'enquête ou de personnalité des auteurs qui pourront être fournis aux participants au cours des mises en situation.

Au total, plus de 500 pages de « matériel pédagogique » ont été rédigées par les organisateurs, pour pouvoir répondre aux différentes évolutions de l'exercice.

Tout au long de la semaine, le comité de direction, « la DIREX », surveillera le bon avancement de l'exercice en interagissant avec les participants. En parallèle, des « Antennes », présentes dans chaque groupe professionnel se chargeront d'informer la DIREX des décisions ou actions des stagiaires.

Les affaires d'exploitation des êtres humains, souvent les plus vulnérables, les plus misérables de la planète sont, par leur complexité, leur ampleur et les dégâts individuels qu'elles génèrent pour les victimes, des affaires qui exigent cette parfaite coordination de tous les acteurs judiciaires et de tous les partenaires de justice.

A l'heure où l'on regrette, souvent fort légitimement, les conséquences désastreuses pour le justiciable du cloisonnement des services de l'Etat, cette expérience est sans nul doute la réponse la plus efficace pour favoriser une culture commune et partagée de l'Etat, objectif fixé par le Président de la République aux écoles du service public, tout en respectant les spécificités, les statuts, les déontologies et les missions de chacun.

Merci à vous tous, stagiaires, organisateurs, comédiens, auditeurs de justice, élèves-avocats d'avoir décidé d'apporter votre contribution à cette formation interprofessionnelle exceptionnelle.

Merci également à vous Madame la Garde des Sceaux et Monsieur le Ministre de l'Intérieur qui avaient soutenu cette démarche pédagogique particulièrement innovante, votre présence aujourd'hui est un honneur pour nous tous et illustre l'importance attachée par les plus hautes autorités de l'Etat à ce dialogue permanent et indispensable entre tous ceux qui concourent étroitement à l'œuvre de justice.

Je vous remercie de votre attention et souhaite que cette session de formation puisse rester gravée à tout jamais dans votre mémoire en contribuant ainsi à la justice de qualité, alliant efficacité et humanité, que nos concitoyens sont en droit d'attendre de nous tous.

**Olivier LEURENT**

Directeur de l'Ecole Nationale de la magistrature

*Seul le prononcé fait foi.*